



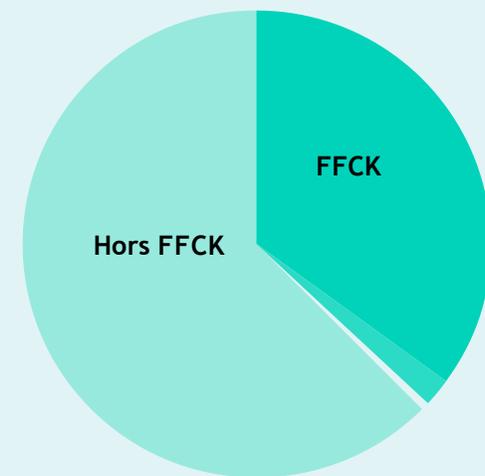
Les sports outdoor dans le
dispositif d'Atout France
#CetEtéJeVisitelaFrance

*Eclairage de la stratégie
touristique de la FFCK*

Céline Reculet – DTN adjointe
Jeudi 18 juin 2020

Le secteur des sports de pagaie

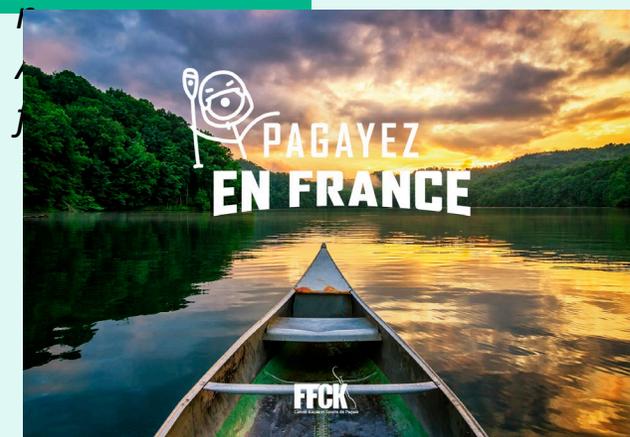
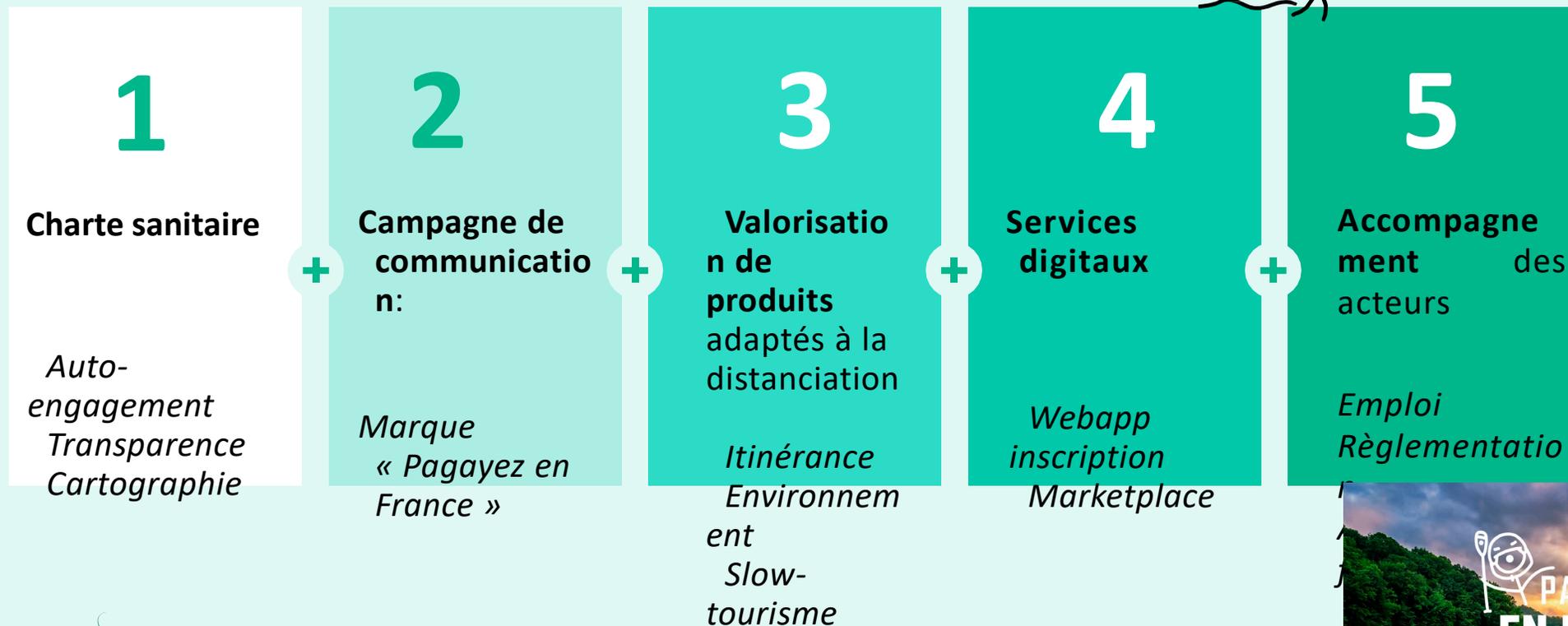
- FFCK : fédération française de canoë-kayak et des sports de pagaie
 - 750 clubs et bases
 - 80 000 licenciés et 300 000 titres journaliers
 - 1000 emplois
- La filière : un périmètre plus large
 - 1800 entreprises et bases en plus du périmètre fédéral
 - Plus de 5000 emplois
 - Chiffre d'affaire annuel estimé à 150 M€



Rôle de la FFCK dans la situation inédite

- Le choix de représenter l'ensemble de la filière
 - Evaluation des risques liés à la crise par enquête
 - Réorganisation en cellule de crise
 - Rapprochement des autres réseaux nationaux
 - Le constat d'un secteur économique en manque de représentation nationale
- Notre intention : accompagner les opérateurs dans une démarche qualité sanitaire et pédagogique, pour favoriser leur reprise

Stratégie été 2020





CHARTRE SANITAIRE DU CANOË, DU KAYAK ET DES SPORTS DE PAGAYE

Été 2020 : les sports de pagaie reprennent en France. Nous vous accueillons dans notre établissement en vous garantissant le respect de la Charte sanitaire du canoë, du kayak et des sports de pagaie afin de vous proposer une pratique saine, en adéquation avec les règles spécifiques à la crise du Covid-19. Notre sécurité nous concerne tous.

Dans notre Structure...

1 Nous adaptons l'accueil et nos équipements pour vous protéger

- ✓ Lorsque la distanciation physique n'est pas possible, nous vous accueillons avec un masque et demandons aux personnes de 11 ans et plus de porter un masque en dehors de la pratique sportive
- ✓ Nous mettons à disposition des points de lavage et/ou du gel hydro-alcoolique
- ✓ Nous aménageons l'ac circulation pour limiter les rassemblements et les croisements de personnes
- ✓ Nous créons une zone de désinfection
- ✓ Nous aérons nos bâtiments



2 Nous renforçons l'hygiène de nos matériels

- ✓ Nous utilisons des produits de désinfection à la norme virucide (EN 14 476) et les recommandations des fabricants
- ✓ Nous garantissons du matériel désinfecté selon un protocole adapté à votre pratique : attribution personnelle permanente de matériel selon les pratiques, désinfection du matériel à chaque usage ou roulement de 72 heures entre deux utilisations.



3 Nous vous protégeons lors de votre pratique

- ✓ Nous vous aidons à vous équiper vous-même, et effectuons un contrôle visuel de votre équipement
- ✓ Nous respectons la distanciation physique réglementaire entre pratiquants individuels et entre groupes distincts à terre, sur l'eau, lors de vos embarquements, débarquements et pauses
- ✓ Nous vous proposons une activité adaptée à la reprise et à votre niveau



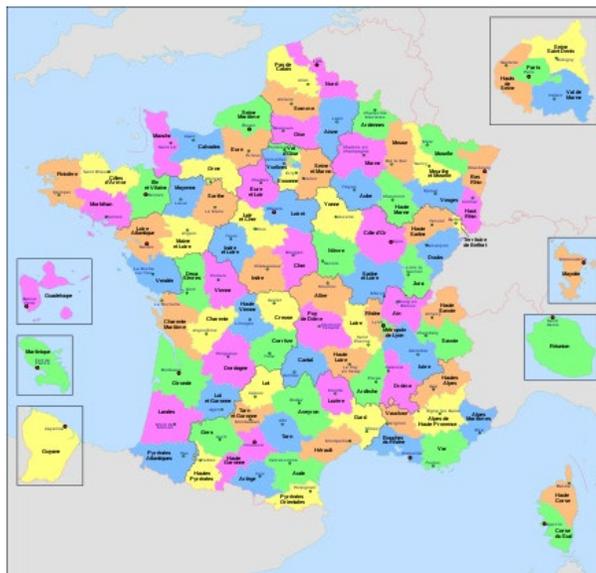
4 Nous protégeons l'ensemble de notre personnel

- ✓ Nous vous permettons de réserver et si possible de payer à l'avance ou par une solution sans contact
- ✓ Nous assurons la sécurité de notre personnel en lui fournissant le matériel de protection et de désinfection adéquat
- ✓ Nous nous efforçons et vous demandons de respecter le protocole sanitaire proposé par notre établissement



Nom de la Structure et du Dirigeant

RESPONSABILITÉ LUCIDITÉ EXEMPLARITÉ



Vers des perspectives

- La synergie des acteurs du ministère des sports, des OT, des collectivités, des services de l'État pour la prescription et la valorisation des offres qualité sanitaire
- Côté FFCK :
 - S'organiser pour représenter durablement ce secteur touristique
 - Poursuivre les liens avec l'écosystème du tourisme
- Et transformer l'expérience touristique en pratique sportive (nation sportive)